

MONTHEY Après seize années passées aux commandes de la commune, Fernand Mariétan a vécu lundi son dernier Conseil général. Le législatif lui a rendu hommage.

Bon vent, Monsieur le président

LISE-MARIE TERRETTAZ

Lundi, le Conseil général de Monthey a vécu son ultime séance de l'année et la dernière de la législature. L'occasion de prendre congé du président de la ville, qui se retire après quatre périodes aux commandes. C'est le doyen de fonction du législatif qui a signé «l'épithète» du futur retraité. Christian Mayor a souligné la place que «Fernand» ou «Mariétan» ou «le Champérolain» – au gré des humeurs des Montheysans et des Montheysannes – a prise dans les pensées de ses concitoyens: «Vous l'avez fait en toute simplicité, sans cérémonie mais jamais de façon austère; sans prétention, mais pas innocent non plus.»

Une attitude affable et courtoise sans être familière, une humilité matinée de discrétion furent, selon le conseiller général radical, quelques-uns des atouts joués par le sortant. «On vous pensait parfois rester court sur certains sujets... en réalité, vos influences catholiques vous ont appris que l'omission se pardonnait mieux que le mensonge. Eviter le bruit, l'esclandre que certains cherchaient fut une de vos forces. Rien n'est plus difficile que de boxer dans le vide! Ce qu'ont souvent fait vos détracteurs. Par votre maîtrise de vous-même, vous avez su ramener ceux qui se déclaraient vos ennemis au rang d'adversaires... voire de simples contradicteurs! Sans en donner apparence, vous avez été le chef, l'autorité que l'on pensait pouvoir contester, brusquer, bousculer dans la bande!»

Christian Mayor a aussi apprécié l'habileté politique et la fine rhétorique de celui qui fut, à ses yeux, un orateur d'exception: «Nous vous apprécions dans le danger des improvisations jésuitiques qui faisaient de vous un d'Artagnan du verbe, à l'estoc redoutable... à bout touchant!»

Teinté d'humour, empreint d'élégance, ce portrait de celui qui «restera l'évêque de Trollietta» n'a, lui non plus, pas manqué



Avant de partager un apéritif dînatoire en musique avec eux, le président Fernand Mariétan a pris pour la dernière fois la parole lundi devant les conseillers généraux réunis au Théâtre du Crochetan. LE NOUVELLISTE

BUDGET 2013: LE MUNICIPAL DE LA SÉCURITÉ SANCTIONNÉ PAR LE LÉGISLATIF

L'examen du budget 2013 a été marqué par une passe d'armes entre le Conseil général et le municipal de la sécurité. La Commission de gestion (Cogest) a critiqué le fait que Guy Rouiller ne lui avait pas fourni les explications demandées sur les conventions de police passées avec Collombey-Muraz, Massongex et Vérossaz. Si elle a finalement renoncé à toucher aux salaires, charges sociales et frais d'équipement des dix nouveaux agents engagés afin de ne pas mettre en péril la nouvelle organisation, la Cogest a proposé des amendements pour un véhicule de police (50 000 francs), le contrôle radar (80 000 francs), la vidéo-surveillance (100 000 francs) et le système de liaison (130 000 francs), bloquant ces dépenses jusqu'à ce qu'elles puissent être étudiées dans le détail. Charge au municipal de présenter des demandes de crédits complémentaires. Idem pour les nou-

veaux parcimètres (250 000 francs) et un abri PGI (1,1 million) à la Plantaud. «Nous avons dû donner un signal à Guy Rouiller car son comportement opaque est irresponsable. Il suscite un climat de méfiance», note le rapporteur Marc Colombara. «Mais nous ne remettons pas en cause le bien-fondé de la collaboration avec Collombey-Muraz.» Le législatif a largement suivi la Cogest. De son côté, Guy Rouiller a admis qu'il n'avait «peut-être pas fait tout juste en ne faisant pas le relais entre la commission et les chefs de service», tout en notant que les délais étaient courts et qu'il avait d'autres préoccupations urgentes à la commune, dont la caserne. Il a affirmé que ce vote ne l'«empêchait pas de respirer car il faudra revenir rapidement là-dessus au printemps. Et les arguments avancés par les services tiennent la route.» Le budget modifié a été accepté à l'unanimité. **LMT**

sa cible. Fernand Mariétan a apprécié l'hommage de celui qui fut sans doute son «meilleur

ennemi» puisque le radical et le démocrate-chrétien ont échangé moult joutes verbales

dans l'arène du législatif durant ces quatre périodes. «Christian Mayor a été très élogieux et c'était

assez sympathique venant de lui. Car, pendant toutes ces années, il a été pour moi, en quelque sorte, le porte-parole de l'opposition. Un interlocuteur qui – comme un joueur de tennis – tirait le niveau vers le haut. Il le faisait parfois sèchement, durement, mais avec hauteur de vues. Et un petit côté théâtral qui ne gâchait rien.»

Le sortant s'est réjoui de tirer sa révérence au terme d'une dernière séance qui, si elle fut un brin agitée (voir ci-contre), n'en a pas moins été le signe d'un travail constructif effectué tout au long de la législature. «Ce qui s'est passé est symptomatique. La Commission de gestion a fait son boulot et on a assumé jusqu'au bout. On n'a pas tiré la prise avant et, au final, le budget a été accepté à l'unanimité. C'est une belle sortie.» **o**

EAUX À CHAMPÉRY Dans le pipe-line

Lundi soir, l'assemblée primaire a décidé de renouveler, jusqu'au 31 décembre 2013, la convention qui lie la commune à la Société des Eaux de Champéry (SEC SA). «La présente convention arrive à échéance au 31 décembre 2012», explique le président de la Municipalité Luc Fellay. Depuis 1899, l'eau potable a toujours été distribuée par une société privée sur le territoire communal. Un cas particulier en Valais. «Depuis 2011, nous sommes en tractations avec la SEC SA pour reprendre ses infrastructures. Sans toutefois parvenir à un accord sur les modalités de paiement et la reprise des capacités techniques. Nous pouvons dénoncer la convention ou nous donner une année supplémentaire pour trouver un terrain d'entente. Même si tout n'est pas réglé, les discussions vont dans le bon sens.»

A une presque quasi-unanimité, les citoyens ont choisi de soutenir leurs élus dans cette démarche. «Cela va dans la continuité de l'amélioration de notre approvisionnement en eau», poursuit le président champérolain. Qui fait notamment référence à l'inauguration, en septembre dernier, de la station de filtration à la Léchère à Barne. Que la commune reprendrait à prix coûtant – 2,1 millions de francs – si un accord est trouvé sur l'ensemble du réseau. **o** **NM**

HÔPITAL UNIQUE A l'enquête

La mise à l'enquête de la construction du futur Hôpital Riviera-Chablais à Rennaz est parue hier dans la Feuille d'avis officielle du canton de Vaud. Doté de 304 lits, le complexe devrait coûter environ 300 millions de francs. L'ouverture est espérée pour 2016. Le plan d'affectation avait débouché, début novembre, sur six oppositions. Ce veto était notamment relatif à la gestion de la circulation et des transports. **o** **NM**

MÉMENTO

MONTHEY

Unipop. Jeudi 13 décembre à 20 h au cycle d'orientation, l'Unipop de Monthey propose une soirée sur le thème «Situation et enjeux de l'économie valaisanne», animée par Karin Perraudin, présidente du conseil d'administration de la BCVs. www.unipopmonthey.ch

BEX

Prière. Jeudi 13 décembre de 9 h 45 à 17 h au Foyer des Dents-du-Midi à Bex, «Prier avec le père Baudiquey» par Jean-René Fracheboud. Infos au 024 463 22 22.

SAINT-MAURICE

Alzheimer. Prochaine rencontre du groupe de parole pour les proches de personnes atteintes d'Alzheimer jeudi 13 décembre à 18 h. Les intéressés sont les bienvenus à la réception de la clinique Saint-Amé. Informations supplémentaires auprès de l'association Alzheimer Valais au 027 323 03 40.

MASSONGEX Quand un chiffre particulier éclaire une vie entière de son éclat...

Le nouveau chapitre de la saga des «douze»

«Maman n'est certes pas la seule à être née le 12 du 12.1912. Rien que dans la région, ils étaient trois. Quand ils étaient encore en vie, ils se voyaient d'ailleurs pour leur anniversaire.» Mais, comme l'expli-

que Robert Loretan, sa maman Hermine a une autre particularité. «Elle était la 12e d'une famille de 12. Et à son tour, elle a eu douze enfants. Cette situation est sans doute unique en Valais, en Suisse, et peut-être même au-delà. Ce qui est sûr, c'est qu'elle n'a rien planifié. Ça s'est fait comme ça...»

Si Hermine Loretan est décédée en 1980 déjà, ses descendants organisent aujourd'hui une rencontre en sa mémoire. «Je ne sais pas si elle est née à 12 h 12, mais vu le mystère qui tourne autour de ce nombre, elle en aurait été bien capable», sourit celui qui est son 10e enfant. «C'est d'ailleurs à cette heure précise que débutera notre rendez-vous.»

Lorsqu'on lui demande s'il a cherché à en savoir plus sur la



Robert Loretan présente le portrait de sa mère. LE NOUVELLISTE

symbolique de ce chiffre, Robert Loretan coupe court. «Pas réelle-

ment. Il s'agit surtout d'un tissu de coïncidences. Mais ce n'est pas

banal. Ce qui est sûr, c'est que c'est le numéro porte-bonheur de notre famille.» Avant d'arriver à Massongex, Hermine Loretan et son époux Franz habitaient Gampinen dans le Haut-Valais. «Ils ont déménagé en 1947. L'année de ma naissance. Ici dans le Chablais, ils ont trouvé une maison plus grande. L'arrivée fut difficile, surtout pour les deux premiers garçons de 14 et 15 ans. Ils ont tout de suite commencé le collège à Saint-Maurice sans parler le français... Mais ils ont tant bien que mal pu suivre le programme de l'époque. Et puis il y a eu l'histoire du chat. Il est resté quelque temps à Massongex puis a fugué. Il a été retrouvé à Gampinen. La langue de Voltaire ne lui convenait sans doute pas!» **o** **NM**

PUBLICITÉ

NOUVEAU SPA HIVER 2012-2013

à partir de **Fr. 126.-** /pers. base 2 personnes

LES BAINS D'OVRONNAZ

1 nuit en Résidence Hôtelière*superior**

- Hôtel
- Petit déjeuner
- Entrée libre aux bains thermaux (2 jours)

Ovronnaz - Valais | 027 305 11 00 | thermalp.ch